
SÉNAT
Université de Saint-Boniface

Date : le jeudi 27 février 2025
Heure : 11 h 30
Endroit : Salon Sportex

Section A : OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

- A1. Adoption de l'ordre du jour – annexe A1 (pp 1-2)

Section B : PROCÈS-VERBAL

- B1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 23 janvier 2025 – annexe B1 (pp 3-12)
B2. Suivis au procès-verbal de la réunion du 23 janvier 2025

Section C : CABINET DE LA RECTRICE

- C1. Rapport de la rectrice – annexe C1 (pp 13-14)
C2. Rapport du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche – annexe C2 (pp 15-16)

Section D : ADMINISTRATION / GOUVERNANCE

Section E : PÉRIODE DE QUESTIONS

Au cours de chaque assemblée au Sénat, il y a une période de question de dix (10) minutes, au maximum. Les questions doivent être présentées au secrétaire général (cperron@ustboniface.ca) au moins vingt-quatre (24) heures avant l'assemblée.

Section F : RAPPORTS DES UNITÉS ACADÉMIQUES

- F1. Faculté des arts et Faculté des sciences – annexe F1 (pp 17-21)
F2. Faculté d'éducation et des études professionnelles – annexe F2 (pp 22-27)
F3. École technique et professionnelle – aucun rapport
F4. École des sciences infirmières et des études de la santé : Rapport annuel 2023-2024 – annexe F4.a (pp 28-47); Rapport février 2025 – annexe F4.b (pp 48-51)
F5. Division de l'éducation permanente – annexe F5 (pp 52-58)

Section G : RAPPORTS DES COMITÉS PERMANENTS

- G1. Comité consultatif pour la planification stratégique de la recherche – annexe G1 (p 59)

Section H : RAPPORT DU BUREAU DES GOUVERNEURS

Section I : HUIS CLOS

Section J : RAPPORT DU SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DU MANITOBA

- J1. Rapport de la réunion du 5 février 2025 – annexe J1 (p 60)

Section K : AFFAIRES NOUVELLES

Section L : DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

L1. La prochaine réunion régulière du Sénat aura lieu le jeudi 22 mai 2025 à 11 h 30 au Salon Sportex.

Section M : LEVÉE DE LA SÉANCE

Le secrétaire général,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Perron', with a stylized flourish at the end.

Christian Perron